



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2016

Le Conseil Municipal d'EXINCOURT s'est réuni, en session ordinaire, **le TRENTE MAI DEUX MILLE SEIZE** au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, à **18 heures**, sous la présidence de Monsieur Jean CUYNET, Maire.

Etaient présents : M. CUYNET, Maire, Mesdames et Messieurs, BAUDREY, LEGRAND, NAGEL-NICOLAS, NOWAK, Adjoint, Mesdames et Messieurs, BERNARDIN, BERTHOCCHI, DEMESMAY, DODIN, DURSUN, LINOZZI, PEUGEOT, POUX, PRETOT, STIMPFLING, THOMAS, DUVERNOIS, Conseillers municipaux.

Etaient absents **excusés** :

Conseillers Municipaux	Ayant donné pouvoir à :
Mme NOIROT	Mme NAGEL-NICOLAS
M. BARBAUD	M. BERTOCCHI
M. KUTTLER	Mme DUVERNOIS
M. NICOLETTI	
Mme PAGE	

Etait absent : M. GHAYOU

Assistaient à la séance : Mme Sylvie ROLLOT, secrétaire générale,
M. Christian ROTH, responsable des services techniques

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. **M. STIMPFLING** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Question 2016-22 – Administration – Avis sur vente de logements par NEOLIA

Par courrier du 24 mars 2016, NEOLIA a informé la Préfecture du Doubs de son intention d'aliéner seize logements et six garages situés 8, rue Jules Emile Zingg à EXINCOURT.

L'article L.443-7 du code de la construction et de l'habitat prévoit que la décision d'aliéner est transmise au représentant de l'Etat dans le département qui consulte la commune d'implantation ainsi que les collectivités publiques qui ont accordé un financement ou leur garantie aux emprunts contractés pour la construction, l'acquisition ou l'amélioration des logements.

Le conseil municipal est donc consulté en qualité de commune d'implantation.

Le conseil municipal, A L'UNANIMITE, émet un avis favorable à cette vente.

Question 2016-23 – Administration – Convention d'utilisation d'un terrain communal

Il est proposé au Conseil Municipal de mettre à disposition un terrain communal qui serait utilisé comme potager et fixer une redevance annuelle de 30 €. Ce terrain, d'une surface de 190 m² est situé sur la parcelle cadastrée section AC 6. Une convention réglera l'utilisation du terrain et notamment son usage comme potager, son entretien par l'utilisateur, la pose et entretien d'une clôture.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2016-24 – Travaux – Accord-cadre pour les travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie communale – année 2016-2019

Une procédure a été engagée afin de souscrire un accord-cadre pour la réalisation des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie communale pour les années 2016 à 2019 pour un montant maximum de travaux sur cette période de 2 200 000 HT. Les offres ont reçues en mairie jusqu'au 27 mai. La commission technique chargée de l'ouverture des plis des marchés adaptés s'est réunie ce même jour et a retenu les entreprises suivantes : EUROVIA, COLAS, ROGER MARTIN, CLIMENT.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cet accord-cadre avec les entreprises retenues.

Par la suite, les marchés subséquents dont le montant est inférieur à 209 000 € seront signés par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal, ceux supérieurs à ce montant feront l'objet d'une délibération.

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Question 2016-25 – Finances – Budget 2016 – Décision modificative n° 1

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le budget comme suit :

Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
DEPENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
023	Virement à la section d'investissement	- 4 500 €	775	Produits des cessions immobilières	- 4 500 €
TOTAL DEPENSES		- 4 500 €	TOTAL RECETTES		- 4 500 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
			021	Virement de la section de fonctionnement	-4 500 €
				Produits de cessions	+4 500 €
TOTAL DEPENSES		0 €	TOTAL RECETTES		0 €

Proposition approuvée A L'UNANIMITE.

Questions des conseillers municipaux :

Mme PEUGEOT demande si le Centre Médico-Social sera renommé.

Réponse : oui c'est en projet.

Séance levée à **18 h 30**